

Michel Leymarie, *La preuve par deux*, Jérôme et Jean Tharaud, Paris, CNRS Éditions, 2014, 400 p.

Yves-Marie Hilaire

DANS **REVUE DU NORD** 2014/4 n° 407 , PAGES XII À XII  
ÉDITIONS **ASSOCIATION REVUE DU NORD**

ISSN 0035-2624

DOI 10.3917/rdn.407.0937l

Date de mise en ligne : 07/07/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2014-4-page-XII?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

*Le Nord-Pas-de-Calais, un champ de bataille pour l'Europe*, sous la direction de Stéphane CURVEILLER et Alain LOTTIN, Éditions Les échos du Pas-de-Calais, 2014.

Le terme « Histoire-Bataille » a longtemps traduit la méfiance des chercheurs dans un domaine qui semblait plus relever de la vulgarisation que de la science historique au sens des *Annales*: la bataille, sans intérêt propre, n'était qu'une conséquence, une sorte d'épiphénomène, et c'était dans ses causalités et son arrière-plan économique et social – les structures – que reposait l'essentiel du sens et donc par là des investigations à mener. *Le Dimanche de Bouvines* de Georges Duby rénova l'approche mais c'est surtout à la fin du siècle dernier que l'intérêt pour l'anthropologie du combat, l'histoire des conflits et de la tactique fut renouvelé. Si on y ajoute la richesse de l'histoire régionale et le goût contemporain du patrimoine, cet ouvrage, au carrefour de ces influences, témoigne de la valeur de la bataille comme objet d'étude et de récit.

*Le Nord-Pas-de-Calais, un champ de bataille de l'Europe* est un travail collectif qui propose une analyse précise, mais d'un abord aisé, des grandes batailles qui se sont déroulées dans la région, depuis la Guerre des Gaules jusqu'à la fin du Second Conflit Mondial. Une synthèse (« Les grandes batailles du Nord » éd. Mazarine) avait été proposée en 1984 sous la direction d'Alain Lottin avec des auteurs de Lille 3: l'ouvrage de 2014, plus ambitieux, couvre les deux départements septentrionaux, n'hésitant pas à parfois déborder pour la cohérence du propos sur la Belgique actuelle (Courtrai, Fontenoy) ou la Picardie (Crécy). L'ensemble des auteurs est constitué de chercheurs d'Artois, de Lille 3, du Littoral, de l'Université Catholique et d'érudits de la région, et en cela le livre illustre aussi le dynamisme de la recherche régionale.

Les batailles anciennes posent des problèmes de localisation (bataille du Sabis en 57 av. J.- C.), témoignent des affrontements liés à l'ascension des Pippinides (Tertry 687 et Vinchy 717) ou évoquent des peuples exotiques, comme les Hongrois qui assiègent Cambrai en 953. Les batailles médiévales de la région sont souvent liées à la rivalité entre la Flandre prospère et l'affirmation de la puissance française (Courtrai 1302, Mons-en-Pévèle 1304), puis à la Guerre de Cent Ans: avec Crécy (1346) et Azincourt (1415), on décrit les différentes tactiques qui mènent au désastre l'ost féodal français. La logique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est celle d'une frontière nord du royaume de France en rivalité avec les Espagnols (Thérouanne et Hesdin 1553, Saint-Quentin 1557) puis après la fin de la guerre de Trente Ans (Les Dunes 1658). Les principales batailles du règne personnel de Louis XIV (Val de Cassel 1677, Malplaquet 1709 et Denain 1712) sont l'occasion d'étudier l'évolution de l'art militaire, avec le rôle toujours important des places, celui, rénové depuis Rocroi, de la cavalerie et les choix de disposition de l'infanterie. Une autre variable intervient avec les guerres révolutionnaires (Hondschoote, Wattignies 1793 et Tourcoing 1794): l'amalgame, le volontariat ou le volet militaire de la Terreur. La période contemporaine est elle-aussi bien présente avec la curieuse bataille de Bapaume (1870) dont chaque protagoniste revendique la victoire, puis avec le riche exposé des nombreux affrontements de la Grande Guerre sur les deux départements, sanglante succession de batailles françaises puis surtout anglaises, laboratoire de la guerre de position et de

l'offensive, presque toujours décevante. L'ouvrage se termine par une évocation de la défaite de 1940 autour de la bataille de Dunkerque et des combats de la Libération.

Certaines batailles sont bien connues (Bouvines 1214), la présentation est ici contextuelle et militaire, avec un récit des faits mais – et c'est un des aspects les plus novateurs de l'ouvrage – l'auteur dresse à chaque fois un bilan mémoriel, postérité, effacement des mémoires ou occultation, et en cela *Un champ de bataille* participe à la création, au sens de P. Nora, de « lieux de mémoire » régionaux. D'autres affrontements, un peu oubliés, sont aujourd'hui connus des seuls spécialistes (première bataille de Cassel 1071, Lens 1648) et c'est l'occasion de les remettre en lumière en expliquant aussi le pourquoi de leur faible empreinte mémorielle : au Val de Cassel (1677) par exemple, Louis XIV fut jaloux de la gloire de Monsieur son frère, grand vainqueur de la « journée ».

L'historiographie actuelle, bien représentée dans les manuels d'histoire du Secondaire, insiste pour la Grande Guerre sur une nouvelle violence de guerre (brutalisation) : le récit de l'assassinat des hommes faits prisonniers « trop tôt » à Azincourt, ou du sort réservé aux populations de Hesdin ou de Saint-Quentin, constitue un voyage impressionnant (et « salutaire ? ») dans la violence du XVI<sup>e</sup> siècle. En Artois ou en Flandre en 1915, c'est d'abord le feu qui tue, le paradoxe étant que la masse des mobilisés et surtout la puissance de ce feu donne des bilans humains effrayants eu égard au passé (faibles effectifs avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, le tournant se situant à Malplaquet pour la région). Ainsi, lors de la bataille de Neuve-Chapelle en mars 1915, deux petits groupes de mitrailleurs allemands tuent près de 1 000 soldats britanniques (Y. Le Maner, p. 202) et doivent finir par se rendre : ils sont simplement faits prisonniers.

Le Nord-Pas-de-Calais est un carrefour d'invasions, on voit bien que son passé tumultueux, bruisant du fracas des armes, est lié à sa géographie : axes des fleuves, reliefs faibles, zone de contact entre un monde roman et germanique, frontières féodales et royales, appétits espagnols ou impériaux, frontières artificielles... Pourtant, hors cela il n'y a guère d'unité des affrontements entre les périodes, les effectifs, la puissance de feu et les bilans humains ne sont pas comparables. Si une lecture suivie de l'ensemble est instructive sur l'évolution de l'art de la guerre, l'intérêt de l'ouvrage réside surtout dans le fait de pouvoir disposer d'un véritable dictionnaire d'histoire régionale. Chaque bataille est illustrée d'une riche iconographie avec les fiches biographiques des principaux protagonistes, et si on y ajoute la préoccupation patrimoniale, on voit que l'ouvrage intéressera, outre les historiens, les collectivités, les associations et les curieux souhaitant disposer de renseignements précis et comodes d'emploi pour la mise en valeur du patrimoine régional.

Vincent Suard

Alain LOTTIN (dir.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer, ville d'art et d'histoire*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014, 608 p.

Il faut saluer l'initiative des Presses Universitaires du Septentrion de s'être lancées dans la réédition de *Histoire de Boulogne-sur-Mer*, épuisée depuis bien longtemps car parue pour la première fois en 1983 sous la direction d'Alain Lottin. Cela nous vaut de redécouvrir un ouvrage qui appartient à l'historiographie de l'histoire urbaine française, dont se sont tant nourries les maisons d'éditions, à commencer par les Presses Universitaires de Lille et les Éditions Privat, spécialistes du genre.

En 1983, Alain Lottin proposait un panorama sur la longue durée solidement étayé par des apports scientifiques parmi les plus récents. Trente ans plus tard, l'*Histoire de Boulogne-sur-Mer* ne présente pas de bouleversements majeurs. Il s'agit d'une réédition des plus classiques. En apparence seulement, car l'ouvrage s'est enrichi d'une très belle iconographie – qui explique l'ajout du sous-titre « ville d'art et d'histoire » – et compte désormais deux nouveaux chapitres que l'on doit à Bruno Béthouart, spécialiste de l'histoire politique récente de la ville. En outre, la contribution de Xavier Boniface a permis de repasser le xx<sup>e</sup> siècle boulonnais au crible de l'historiographie récente. Entre les « classiques » de la collection Privat et les guides « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » des Éditions du Patrimoine, il y avait une voie qu'Alain Lottin et le Septentrion ont su emprunter avec bonheur pour proposer un ouvrage destiné à un large public sans pour autant renoncer à toute exigence scientifique.

Comme toute histoire, l'ouvrage – organisé en 17 chapitres, 608 pages – commence par les premiers temps de la ville, lorsque Boulogne-sur-Mer n'était encore que le *Portus Itius* mentionné dans la *Guerre des Gaules* comme le port d'embarquement de la première expédition de César en Angleterre. Les apports de l'archéologie, dont l'ouvrage se fait écho, confirment que la ville portuaire a présenté très tôt, dès *Gesoriacum/Bononia* antique, des traits qui lui sont si caractéristiques, encore aujourd'hui. Il faut cependant attendre les xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles pour voir apparaître les Boulonnais dans la pénombre des sources, avec la bourgeoisie marchande, les pêcheurs et les ordres mendiants. Par la suite, Boulogne-sur-Mer, tout à la fois ville-refuge, ville-frontière, ville-garnison, voit son tropisme maritime se renforcer, en même temps que la guerre vient se mêler à son destin au rythme des conflits nés de l'affirmation des États territoriaux. Au xvii<sup>e</sup> siècle, qu'est alors vraiment cette « sentinelle avancée de la France » ? La gravure de Claude Chastillon (page 125) livre une réponse en image : l'ensemble urbain boulonnais demeure double – ville haute et ville basse sont toujours confinées derrière leurs remparts respectifs – et le port se révèle des plus modestes en dépit de l'essor de ses activités. Comme ailleurs, Boulogne-sur-Mer connaît ensuite la Contre-réforme, la marque de l'État louis-quatorzien, notamment lorsqu'il est question de détruire les remparts, puis les Lumières et la Révolution. La ville semble alors tourner le dos à la mer. La course, la pêche, comme le commerce maritime, sont abordés en une poignée de lignes, alors que ces sujets ont connu un profond renouvellement au cours des dernières années, et peuvent être aujourd'hui considérés comme des activités appréciables de l'économie portuaire de l'époque. La mer revient sur le devant de la scène avec un xix<sup>e</sup> siècle qui se résume ni à la cérémonie de la Légion d'honneur, ni à l'esprit de cité balnéaire qui habite Boulogne-sur-Mer à la Belle Époque. Georges Oustric montre ainsi très bien comment les travaux du Camp de Boulogne inaugurent une série de transformations qui conduisent la ville à devenir un grand port de liaisons maritimes et le premier port de pêche français à partir du Second Empire, réalité que même les deux guerres mondiales ne remettront pas en cause. Dans ce cadre, le Plan Vivien de 1945 est une chance amère. Car si la reconstruction pose les bases d'une nouvelle prospérité, elle enferme résolument la ville portuaire dans une monoactivité dont les limites se font sentir à peine vingt ans après les derniers travaux de modernisation. Depuis lors, l'histoire de Boulogne-sur-Mer se confond avec des difficultés dont la solution ne dépend plus uniquement des édiles d'une seule ville, pour reprendre les mots de Bruno Béthouart.

La réédition de l'*Histoire de Boulogne-sur-Mer* fait partie de ces initiatives qui contribuent à dépasser ce qui reste un impensé pour la ville : la mer ne peut plus faire vivre tous les Boulonnais. De *Nausicaa* au *Campus de la mer*, les initiatives ne manquent pourtant pas pour inverser cette tendance. L'ouvrage d'Alain Lottin constitue à cet égard un bel outil de promotion de l'histoire et de la richesse patrimoniale d'une cité pour laquelle la mer a toujours offert bien des possibles.

Sébastien Martin

*Édifice & Artifices. Histoires constructives, recueil de textes issus du Premier Congrès francophone d'histoire de la construction*, Paris, 19-21 juin 2008, dir. Robert CARVAIS, André GUILLERME, Valérie NÈGRE, Joël SAKAROVITCH, Paris, Picard, 2010, 1277 p., 79 €.

À la suite et dans l'ambiance des conférences internationales prononcées sur l'histoire de la construction à Madrid (2003), à Cambridge (2006) et à Cootbus (2009), ce volume rassemble les communications présentées lors du *Premier Congrès francophone d'histoire de la construction* tenu à Paris (2008). Cent vingt articles y sont colligés et articulés en cinq parties traitant des actions constructives du Paléolithique à nos jours : *La conception de projets constructifs* ; *Les matériaux usités dans l'acte de bâtir* ; *L'édification proprement dite du bâtiment* ; *La mise en chantier de la construction* ; *Les héritages du bâti aux prises avec les concepts de propriété et de patrimoine*. Ces parties ne répondent pas à une division disciplinaire. L'objectif est au contraire de faire éclater les encellulements. Les directeurs de ce volume ont en effet la juste conviction que l'histoire de la construction doit être entendue comme « une discipline carrefour qui ourdit, entre la chaîne de l'histoire des sciences et des techniques, la trame de l'histoire des sciences humaines et sociales (p. 5) ». L'ensemble du processus constructif va du projet pensé à la matière façonnée et mise en œuvre. Il est placé dans des environnements et des contextes méthodologiques, scientifiques, techniques, juridiques, économiques et sociaux aux finalités aussi diverses que complexes. Le propos de cet ouvrage est ainsi de parcourir ces réalités de manière simultanée ou parallèle dans la perspective d'investir le processus constructif en transcendant sa forme polyédrique.

Le volume débute par une *Introduction* composée de plusieurs articles sur lesquels il convient de s'arrêter. V. Nègre – « Pour une histoire technologique de l'architecture », (p. 17-22) – justifie l'ouvrage par « le manque de reconnaissance des travaux portant sur cette thématique, au sein même de la communauté francophone » et appelle de ses vœux l'écriture d'une histoire technologique de l'architecture qui investirait autant les sources classiques que de nouveaux documents comme ceux produits à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle par la littérature commerciale et d'entreprise : catalogues de fabricants, prospectus, modes d'emploi, publicités, annonces, souscriptions. J. Sakarovitch poursuit l'état des lieux en s'interrogeant sur « L'histoire de la construction et l'histoire des sciences » (p. 23-29). Après avoir déterminé les croisements de ces deux champs (la mécanique, la statique, la résistance des matériaux, l'analyse du comportement des structures et les modélisations de ces comportements structurels), il conclut à une faible porosité, à quelques « points de friction » qu'il suggère d'explorer. R. Carvais – « Plaidoyer pour une histoire humaine et sociale de la construction » (p. 31-43) – dévoile les lacunes ou le retard des sciences humaines et sociales à investir le milieu du bâtiment par la triple voie de l'histoire du droit, de l'histoire économique et de l'histoire sociale. Notons que les productions les plus

significatives dans le domaine sont empruntées – pour exemples – à la littérature des médiévistes, R. Carvais de mentionner les recherches de Bernardi, de Braunstein, de Cailleaux et de Sosson. A. Picon – « L’histoire de la construction : entre cadres culturels nationaux et problématiques internationales (p. 45-51) – met quant à lui en évidence la multiplicité des échanges qui irriguent le milieu de la construction au niveau international sur le plan technique, économique ou encore culturel durant les périodes pré et post-industrielles. Il propose ainsi de décloisonner définitivement les approches en abordant, sans vraiment la nommer, la notion des transferts permanents et des flux, en privilégiant « une approche comparable à une sorte de mécanique des fluides, en se préoccupant des circuits inlassables de transposition et de traduction qui assurent peut-être la cohérence du champ constructif à la façon dont le système des océans est en fait un système de courants et d’échanges » (p. 49). Cette contribution ouvre sur celle de Ph. Potié, « Les temporalités de l’histoire de la construction » (p. 53-57) : à la question qui structure la réflexion de l’auteur, « À quoi sert l’histoire de la construction ? », une réponse nette est proposée : « L’histoire que nous fabriquons n’est pas tout à fait celle des historiens de l’art qui a pour visée la constitution d’un patrimoine. L’histoire des architectes et des ingénieurs a toujours été, et reste, un outil de projet qui vise l’édification ». L’introduction se dilate ensuite à la faveur d’interventions concernant l’histoire de la construction en milieu non francophone. A. Becchi traite ainsi de « Histoire de la construction : un regard italien (p. 59-63) ». Il présente quelques aspects et tendances de la recherche dans le domaine : le caractère fédérateur de l’histoire de la construction (pluridisciplinarité), le recours aux *Querköpfe* et, enfin, aux dialogues de ceux qui font, de ceux qui restaurent et de ceux qui interprètent la construction. S. Huerta évoque pour sa part le milieu ibérique : « L’histoire de la construction en Espagne : origines et état des recherches (p. 65-75) ». Il relate le cheminement qui, en vingt ans, a abouti dans les années 1990 à ce que l’histoire de la construction (définie comme une « approche technique pour comprendre l’univers du bâti ») devienne autonome, donnant ainsi l’exemple, outre d’une cohésion institutionnelle, d’une réussite éditoriale en attente d’une reconnaissance disciplinaire. S. Huerta achève en écrivant : « Il est en effet difficile de s’insérer dans l’université comme l’ont montré la lente implantation de l’histoire des sciences ou la lente dégradation de l’histoire des techniques aux États-Unis [...]. Mais [...] l’indépendance est assurée et cette liberté de travailler hors du cadre bureaucratique de l’académisme universitaire doit être exploitée (p. 73) ».

Les contributions qu’offre ce volume répondent parfaitement aux perspectives méthodologiques et épistémologiques envisagées par les historiens évoqués et s’inscrivent dans les voies ouvertes par ses éditeurs. Il est impossible, dans le cadre de ce compte rendu, d’offrir un état précis de chacune des études produites. Tout au plus pouvons-nous mentionner pour les lecteurs du *Bulletin monumental*, les contributions de N. Reveyron – « Remarques sur la technologie des fondations au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) » (p. 321-330) – ; le collectif dirigé par P. Guibert – « Les terres cuites architecturales comme sources d’information chronologique et technique des édifices avant l’an mil » (p. 421-428) – ; l’étude de M. L’Héritier et Ph. Dillmann – « L’approvisionnement en fer des chantiers de construction médiévaux : coût, quantités et qualité » (p. 457-466) – ; celle de D. Prigent – « Le petit appareil et son évolution » (p. 503-511) – ; les contributions de D. Houbrechts (p. 437-445) et de Fl. Journot (p. 447-455) sur les techniques de constructions des maisons à pans de bois et le recours à la dendrochronologie ; ou encore l’étude de S. Büttner sur la « Production et utilisation des pierres bourguignonnes de l’Antiquité à l’époque

moderne. L'intérêt d'une base de données » (p. 513-521). À ces articles il faut ajouter l'apport de plusieurs d'entre eux à l'histoire des techniques. Parmi d'autres, mentionnons la contribution de F. Dopéré et M. Piavaux sur « La taille à la broche linéaire verticale: un nouveau repère chronologique pour l'architecture médiévale de la région mosane » (p. 531-539); celle du collectif dirigé par Cl. Andrault-Schmitt sur « La singularité des voûtes de la cathédrale de Poitiers et ses implications » (p. 669-678); et des réflexions sur le même objet signées par J.- C. Palacios: « Les voûtes et croisée d'ogives chez Juan Guas » (p. 691-698). Ainsi les médiévistes prennent-ils avec aisance leur place dans ce volume en investissant les champs disciplinaires envisagés et en recourant à la pluridisciplinarité souhaitée par les éditeurs, comme l'indique la convocation des outils de l'histoire de l'art, de l'archéologie du bâti et de l'archéométrie.

Le lecteur trouvera une vue d'ensemble du volume dans la conclusion érudite de A. Guillaume, qui reprend point par point et synthétise l'apport de cet ouvrage à travers les cinq volets des *Sources et ressources*, de *l'Histoire matérielle*, de *l'Histoire des métiers*, de *l'Histoire des formes* et de *l'Histoire des sensibilités* qu'il introduits, sinon par une définition, par le contenu de l'histoire de la construction: « La construction est bien un champ d'intervention commun de l'histoire et de l'archéologie, de l'art et du droit, des techniques et des sciences. Le bâti fait son histoire à partir des traces matérielles, d'archives, d'imprimés, d'icônes. Mais il est aussi patrimoine matériel et immatériel. Il s'écrit avec un peu de plume et d'encre, s'exprime par le trait, s'imagine par le calcul, s'élève avec la sueur et la force; c'est une appropriation d'espace qui a ses vocables et grammaires: juridiques, artistiques, populaires, syndicales, savantes. L'économie qui imprègne nos sociétés et trouble notre objectivité est aussi une histoire de construction: son grand chantier rassemble les entreprises qui tissent les pôles d'activités – monastères, villes, ports – et construisent le monde du capital et du travail, dont elle analyse les stratégies. [...] Liant le passé au présent l'histoire de la construction est spécifique » (p. 1217).

Au terme de ce compte rendu, une réflexion s'impose sur l'apport de l'histoire de l'art à la connaissance de la production architecturale – de la période médiévale en particulier – autant que sur le rôle de l'Université dans l'émulation scientifique propre au domaine. Comme l'écrit Ph. Potié: « Faut-il rappeler que ce sont des écoles d'architecture et le Conservatoire national des arts et métiers qui ont pris l'initiative du colloque qui est à l'origine de ce livre? » (p. 53). L'histoire de l'art appliquée à l'architecture médiévale est, en effet, en perte de vitesse autant qu'en crise méthodologique. En dépit des recherches pluridisciplinaires engagées sur les grands chantiers de la cathédrale de Poitiers (Univ. Poitiers), d'Auxerre (CEM-Univ. Dijon) ou de Saint-Trophimes en Arles (Univ. Aix-en-Provence), l'histoire de l'art peine à solliciter l'apport d'autres disciplines. Les raisons sont multiples. Mentionnons notamment une totale absence des recherches fondamentales sur l'architecture médiévale au sein de l'INHA au profit d'études sur la réception et la représentation de cette dernière. Par ailleurs, le monopole des chairs réservées à l'enseignement de l'architecture médiévale attribué à quelques institutions (l'École de Chaillot, l'École des chartes, l'École du Louvre et l'Université), malgré l'indéniable érudition et excellence de cet enseignement, favorise l'uniformisation des futurs chercheurs, le nivellement des différences et, donc, l'appauvrissement des échanges et des débats. L'exemple italien relaté par A. Becchi (p. 59-63) devrait faire réfléchir.

Arnaud Timbert

Rolf GROBE, *Du royaume franc aux origines de la France et de l'Allemagne, 800-1214*, traduit de l'allemand par Mathieu Olivier, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014 (Histoire franco-allemande, vol. 1), 1 vol. in-8°, 294 p., 39 €.

Lorsqu'à la fin des années 1980, l'historien américain Patrick Geary publia un livre intitulé *Before France and Germany: the Creation and Transformation of the Merovingian World* (Oxford University Press, 1988), le livre fut vite traduit en français; mais quand il parut l'année suivante, ce fut sous le titre imbécile *Naissance de la France: le monde mérovingien* (Flammarion, 1989). L'anecdote a valeur exemplaire: plus de vingt-cinq ans après le traité de l'Élysée, l'édition française rechignait encore à proposer au public une histoire franco-allemande, y compris pour une période où les mots France et Allemagne n'existaient pas encore et n'auraient eu aucun sens. Dès ces années et depuis lors, bien des travaux – citons parmi d'autres ceux de Karl Ferdinand Werner, de Carlrichard Brühl, de Michel Parisse ou de Régine Le Jan – ont de fait montré combien il était vain de séparer l'étude des deux espaces dans les premiers siècles du Moyen Âge.

Le livre de Rolf Große, qui s'inscrit dans le cadre d'un ambitieux projet éditorial franco-allemand, doit donc être lu comme un aboutissement de ce vaste mouvement de réévaluation et de réflexion historique, qui a porté tant sur la part commune aux deux nations que sur le processus par lequel elles ont émergé et se sont différenciées. Les temps ont changé, et les presses du Septentrion n'ont eu aucune frilosité à publier la traduction de ce livre, paru en 2005, sous un titre qui lui rend justice: on peut simplement regretter qu'il ait fallu attendre près de dix ans pour que paraisse cette version française. L'imposante bibliographie (60 pages, presque 1000 titres dans trois langues principales: allemand, anglais et français) a toutefois été complétée par un utile guide bibliographique, qui propose un bilan des principales parutions depuis 2005: si les apports de l'historiographie la plus récente n'ont pu être intégrés au texte, ils sont brièvement discutés dans ces pages (p. 205-211).

En quelque deux cents pages denses et claires, l'auteur propose ainsi une véritable « histoire franco-allemande » des quatre siècles qui séparent l'époque de Charlemagne – quand ce qui deviendra la France et l'Allemagne constitue le royaume des Francs – de Bouvines – qui voit s'affronter deux rois à la tête de royaumes que plus personne n'envisage autrement que comme des entités différentes. Le livre est organisé en deux parties. La première (« Repères », p. 15-108) est chronologique et distingue trois périodes (un tableau à l'époque de Charlemagne, les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles). Même s'il propose un récit suivi, l'auteur a fait le choix judicieux de s'attarder sur quelques moments particulièrement éclairants pour la comparaison entre les deux espaces: le règne de Charlemagne, l'hégémonie ottonienne, le moment grégorien, le pontificat d'Alexandre III, Bouvines. Pour chacun de ces moments, le regard franco-allemand souligne les trajectoires communes ou différentes des deux espaces, et le lecteur découvrira à travers ces pages un regard parfois original, parce que comparatif, sur des phénomènes trop souvent lus sous un angle exclusivement français: ainsi de ces accords de paix (*foedera pacis*) qui se multiplient dans la Germanie de l'an 1000, et que l'auteur étudie au regard de la paix et de la trêve de Dieu (p. 75-79). La seconde partie (« Questions et perspectives », p. 109-197) donne l'occasion de revenir sur quelques thèmes étudiés par l'historiographie récente, qui illustrent à nouveau convergences et divergences: les régions

frontalières de la Lotharingie et de la Bourgogne, la sacralisation du pouvoir royal, la civilisation courtoise, les échanges commerciaux, les circulations scolaires. Parmi ces thèmes, l'étude des noms donnés par les uns aux autres est malheureusement trop rapide: l'auteur n'aborde ni la raison pour laquelle la langue française appelle « Allemands » ceux qui se nomment eux-mêmes *Deutschen*, ni l'histoire du mot *Welsch*, terme péjoratif qui désigne parfois les Français.

La traduction de Mathieu Olivier est fluide et agréable à lire. On note quelques rares maladroites, comme dans le cas du mot *Teiltreiche*, traduit par l'expression malheureuse « royaumes partiels » (p. 19). On regrettera que les deux cartes n'aient pas été traduites et qu'elles contiennent des erreurs (p. 16: Marseille est identifiée comme un archevêché, alors que Bourges ou Tours ne le sont pas). Un autre intérêt de ce livre réside dans le fait que le traducteur n'hésite pas à préciser entre parenthèses le terme allemand original: la discussion de l'histoire des mots « Lotharingie » et « Lorraine » (p. 131) en est rendue plus claire. Mais ce procédé n'est pas assez systématique et il aurait pu être employé plus souvent afin d'informer le lecteur sur les mots de l'historiographie allemande. Peut-être même aurait-on pu pousser cette logique un peu plus loin et proposer au lecteur un petit glossaire des termes clés employés par les médiévistes allemands? Un des principaux intérêts du livre est en effet de donner au lecteur francophone mal assuré en allemand un résumé commode de la période, prenant pleinement en compte les apports des historiens d'outre-Rhin.

Alban Gautier

Pieter-Jan DE GRIECK, *De benedictijnse geschiedschrijving in de Zuidelijke Nederlanden (ca 1150-1550). Historische bewustzijn en monastieke identiteit [L'historiographie bénédictine dans les Pays-Bas méridionaux (vers 1150-1550). Conscience historique et identité monastique]*, Encyclopédie bénédictine [Pleinstraat 120, bus 0103, 3001 Leuven], Diffusion Brepols, 2010, 640 p., résumé français p. 503-511, 13 ill., 1 carte, 3 graphiques.

Ce livre reprend une thèse de doctorat soutenue en 2008 à l'université de Louvain (KUL). Il ressortit au genre, actuellement florissant, de l'historiographie et il porte sur les cinq anciens diocèses de Thérouanne, Arras, Tournai, Cambrai et Liège. La première partie est divisée en deux sous-parties, d'abord un vaste tableau du monde monastique masculin, les moines noirs sans les cisterciens, intéressante parce que les historiens se penchent plus volontiers sur les siècles plus glorieux qui précèdent, puis, comme cela est annoncé par le titre, un large exposé de la production historique dans les monastères (précieux tableau en annexe, p. 521-548). Sur 43 établissements, 30 ont laissé une production historique plus ou moins abondante, dominée par celles d'Affligem, Anchin, Saint-Bavon et Saint-Pierre de Gand, Saint-Jacques et Saint-Laurent de Liège, Marchiennes, Saint-Bertin à Saint-Omer. Selon l'opinion commune, cette historiographie monastique déclinerait à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle; l'auteur s'efforce de montrer, de façon assez convaincante, qu'il faut reculer d'un siècle ce déclin et qu'une nette reprise se produisit au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, en lien sans doute avec les réformes monastiques de cette époque (observance de Bursfeld notamment).

La seconde partie, beaucoup plus longue, dont le contenu n'est pas annoncé par le titre, porte sur un exemple, – mais quel exemple! – l'historiographie de Saint-Martin de Tournai, plus précisément l'œuvre historique de deux historiens, le prolifique abbé

Gilles li Muisis ou le Muisit (décédé en 1353) et Mathieu Grenet (mort en 1503). Le premier est bien connu, notamment par les travaux d'Albert D'Haenens, le second l'est beaucoup moins et la centaine de pages que l'auteur lui consacre sont les plus originales de son livre. Mathieu Grenet était né en Artois, à Béthune, son oncle maternel, assez connu, était Jean d'Auffay qui fut conseiller de Marie de Bourgogne, puis du roi de France (on songe à la carrière de Philippe de Commines). Il a laissé des écrits variés en prose et même en vers, notamment des chroniques, assez peu originales par elles-mêmes, sur Tournai, la France, l'Angleterre, et même une chronique universelle, en fait limitée à Tournai, aux Pays-Bas, à la France et à l'Angleterre ; toute sa production rassemblée dans un manuscrit autographe (ce qui est rare) se trouve aujourd'hui dans le manuscrit 879 de la Bibliothèque municipale de Lyon (photographies p. 437, 451, 452, 453 et 468). Chez nos deux moines de Saint-Martin, la bonne ville de Tournai occupe une place de choix, plus encore que le monde monastique.

Ce livre prolonge avantageusement les nombreuses études menées actuellement, par exemple par S. Vanderputten, sur l'historiographie monastique aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, période d'apogée de l'histoire monastique.

Bernard Delmaire

Sébastien HAMEL, *La justice dans une ville du nord du Royaume de France au Moyen Âge. Étude sur la pratique judiciaire à Saint-Quentin (fin XI<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols (Studies in Urban History 24), 2011, 411 p.

Partant d'une volonté de mieux appréhender les justices des villes du Nord, délaissées par l'historiographie de l'histoire urbaine, l'auteur permet désormais de bien connaître une de ces justices communales puissantes réparties entre Picardie et Flandre. Tirée de la thèse de doctorat de S. Hamel, l'étude se propose de confronter normes et pratiques judiciaires sur trois siècles (bien que le XIV<sup>e</sup> siècle soit davantage documenté), afin de montrer l'acculturation aux autres justices, notamment royales, d'un pouvoir judiciaire municipal qui met du temps à se faire reconnaître. Exerçant d'abord une justice communale peu établie et reposant sur l'application de sa chartre, le pouvoir municipal prend progressivement le contrôle de l'échevinage seigneurial, qui lui confère le droit de juger au nom du seigneur, à savoir le roi. Offrant un tableau clair des institutions municipales, l'auteur nous montre une organisation dominée par le groupe puissant formé du maire, des jurés se répartissant les pouvoirs municipaux, des échevins au pouvoir judiciaire. Sous leur autorité un important personnel permet l'exercice de pouvoirs élargis en matière militaire, policière et financière : eswardeurs, gardes et affeurs surveillent production et consommation, maires et prud'hommes d'enseignes quadrillent les quartiers, tandis que la ville recrute chirurgiens, procureurs, avocats, sergents de police, des pauvres, du pain, crieur et géolier, le bourreau employé restant celui du châtelain royal. Suit l'analyse des rapports du roi à la justice dans la ville, qui montre que Saint-Quentin fut à partir de Saint Louis un laboratoire pour la réforme et le développement de la procédure inquisitoire, non sans entraîner des heurts avec l'autorité royale. Prévôt et bailli du roi défendent les intérêts monarchiques, servent de relais entre le pouvoir urbain et le roi. Véritable juge (à la différence de son homologue artésien ou flamand), le bailli tient les assises avec des compétences larges en première instance, pour les cas royaux, les affaires touchant ses agents et les vassaux du roi, et en appel pour les procès jugés par l'échevinage. Épaulé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par un receveur et un garde des sceaux, il joue ensuite un rôle politique majeur, tissant de bons rapports avec la commune. Le

bailliage n'avait pas mis fin à l'existence d'une prévôté qui resta rattachée au domaine, à la différence de la châtelainie et de la vicomté, du sénéchalat, devenus des fiefs mineurs mais rémunérateurs. La prévôté vivote dans des missions policières et judiciaires réduites et se trouve en conflit avec l'autorité urbaine. L'affrontement entre justice royale et justice urbaine fut particulièrement fort à partir du *xiv<sup>e</sup>* siècle. Le roi combattit la prétention des maires et jurés d'exercer une justice criminelle au nom de la commune elle-même, rappelant que c'était l'affaire des échevins : maires et jurés devaient se limiter aux cas prévus par la charte communale, le reste relevant de l'échevinage. Dans la pratique cependant à partir du second *xiv<sup>e</sup>* siècle, jurés et échevins travaillent de concert dans la procédure, formant un corps double largement autonome. Issus du même monde de la haute bourgeoisie (les premiers cooptant les seconds), ils influencent indirectement les échevinages seigneuriaux dans la ville, à la différence des justices temporelles du chapitre de Saint-Quentin et de l'évêque de Noyon qui restent les principales rivales de l'autorité municipale.

La pratique judiciaire est fondée jusqu'à la fin du *xiv<sup>e</sup>* siècle sur une distinction qui est d'abord celle entre haute, moyenne et basse justice, davantage qu'entre civil et criminel. La ville rechigne à recourir au vocabulaire royal (maléfices, excès, blâme), catégorisant surtout les crimes comme forfaits ou méfaits. Devant agir rapidement dans un système concurrentiel, la justice échevinale a besoin de la commune, les échevins ne disposant guère de moyens propres, notamment de sergents. Les pouvoirs communaux et échevinaux s'appliquent d'ailleurs à tous les habitants, sauf cas privilégiés ; clercs et nobles peuvent même être jugés, de même que les officiers royaux, ce qui entraîne de nombreux conflits. L'analyse précise du vocabulaire révèle, malgré des sources assez rares (208 cas) un manque d'intérêt pour la catégorisation des crimes et délits. Le classement opéré par l'auteur manifeste une surreprésentation des crimes contre les biens et les personnes entre *xiii<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècle, avec une montée en puissance des crimes contre la chose publique ou la morale au *xiv<sup>e</sup>* siècle. Adultère, prostitution, suicide, sorcellerie ou trahison s'installent dans le paysage judiciaire. La répression touche d'abord les atteintes aux personnes, proportionnellement à leurs conséquences (mortelles ou non) davantage qu'à l'intention. Les cas de vols semblent bien peu nombreux, probablement du fait des sources. Seuls 29 voleurs apparaissent dans la documentation. Le crime n'est pas ici affaire d'un milieu mais recrute partout dans la ville, demeurant masculin. Dominent l'impulsion, l'accident et le larcin d'occasion. Ce qui n'empêche pas la justice de s'y attaquer avec de plus en plus de sérieux. Saisie par dénonciation, accusation, voire par la rumeur publique, elle punit cependant peu sévèrement, dans un souci d'apaisement. Malgré l'intégration de la justice dans une chaîne d'appels bien définie, le Parlement reste peu sollicité, probablement en raison de coûts élevés et du bon fonctionnement d'une justice municipale qui manifeste par ailleurs fréquemment son hostilité aux lettres de rémissions et grâces royales.

Concluant sur l'idée d'une justice influencée par la pratique royale mais jalouse de son autonomie, face à une monarchie peu soucieuse d'investir de lourds moyens, l'auteur laisse en suspens la question de l'évolution de ces rapports à l'époque bourguignonne. Panorama désormais indispensable de la justice urbaine, offrant par ailleurs un bel ensemble de cartes de la ville, l'étude de S. Hamel met en avant quelques chantiers possibles, la justice contractuelle que les sources laissent dans l'ombre, ou encore les conflits de juridiction.

Jean-Baptiste Santamaria

Jean-Marc DISSAUX, *La guerre de 1542 en Artois*, 2 vol., Isbergues, Association locale pour l'histoire de l'Artois, 2010, vol. 39 et 41, 121 + 121 p., 18 + 18 euros franco [s'adresser à J.-M. Dissaux, 208 rue Roger Salengro, 62330 Isbergues].

*La Revue du Nord* a rendu compte en son temps (2012, p. 751-752) du livre *La guerre de 1537 en Artois*, dans lequel le même auteur éditait l'enquête faite sur l'ordre de Charles Quint pour recueillir les doléances des communautés d'habitants de l'Artois touchées par les grandes opérations militaires de 1537, marquées par les sièges d'Hesdin et de Thérouanne ainsi que la prise de Saint-Pol par les Français. La trêve de Bomy en juillet 1537 avait amené cinq années de paix précaire qui fut brisée en juillet 1542 : une armée française pénétra en Artois depuis la Picardie et les mêmes causes produisirent les mêmes effets. L'enquête eut lieu seulement en 1545 – un sous-titre du genre *L'Enquête de 1545* eût mieux rendu compte du contenu du livre – et recueillit les plaintes de 346 communautés (319 en 1538), soit près d'une communauté artésienne sur deux. Les villages touchés étaient en partie les mêmes qu'en 1537, mais il s'y ajoutait beaucoup de villages du sud du comté, limitrophe de la Picardie française. Le concert de lamentations n'a guère changé sur les ravages des troupes, les amis n'étant guère moins redoutables que les ennemis. Comme il fallait obtenir des réductions ou des reports d'impôts, les villageois chiffrèrent les dégâts : peu de morts d'homme, mais le compte minutieux des habitants enfuis, des maisons brûlées, des moissons pillées, des bêtes enlevées... Très peu de nombres de feux malheureusement, mais une grande quantité de données sur l'impôt et beaucoup de détails réalistes et concrets sur la vie rurale.

Cette source superbe ne sera bien exploitable que lorsque paraîtra le cinquième volume que nous promet J.-M. Dissaux ; il contiendra une présentation du registre, conservé aux Archives nationales, une synthèse et surtout les index nécessaires, au moins l'index des noms de lieu et de personne ; un surtax des matières serait bien utile, mais sans doute trop lourd et trop coûteux ; le recenseur souhaiterait aussi un glossaire des mots rares et dialectaux pour parfaire cette belle et utile entreprise due, chose devenue rare, à un seul « historien local », comme on dit encore.

Bernard Delmaire

Guy GOSSELIN, *La symphonie dans la cité de Lille au XIX<sup>e</sup> siècle*, J. VRIN, *Musicologies*, 2011, 501 p., 48 €.

Guy Gosselin à qui nous devons déjà un ouvrage sur *L'âge d'or de la vie musicale à Douai 1800-1850* (Liège, Mardaga, 1994) et un article sur « L'orchestre et chœur d'amateurs à Lille 1887-1910 » publié dans cette revue en 1992 nous propose dans ce fort volume (504 pages) une étude sur la vie symphonique lilloise de 1799 à 1914. D'emblée, l'auteur exclut donc de sa recherche le théâtre lyrique, les sociétés de musique de chambre et la musique religieuse qui ont déjà fait l'objet de travaux sur lesquels il entend revenir. Ce choix de la vie symphonique se justifie aussi par l'attrance inconditionnelle qu'éprouvent l'artiste et l'auditeur lillois pour l'art de la symphonie. L'ouvrage comprend cinq parties qui constitueront le fil conducteur de notre compte rendu.

Rendre compte de la vie musicale d'une ville doit s'envisager en lien étroit avec l'observation des conditions où elle s'inscrit. Aussi dans la première partie, *Repères*, l'auteur présente le cadre dans lequel se déroulent les activités symphoniques lilloises et précise en quoi les institutions culturelles existantes les influencent.

Utilisant les nombreux travaux publiés depuis un demi-siècle, il rappelle que Lille est une ville au parcours politique mouvementé, au développement urbain irrégulier. Dans cette ville de garnison au fort dynamisme industriel et commercial, résident une bourgeoisie très solidaire et un véritable quart monde.

La vie culturelle dispose de nombreux atouts. Elle peut compter sur une offre d'enseignement croissante et de plus en plus diversifiée, sur des écoles académiques actives. Elle bénéficie de la présence d'un Musée des Beaux-Arts dont la réputation est reconnue grâce aux initiatives de quelques collectionneurs avisés, d'une bibliothèque municipale dynamique, de nombreux imprimeurs et libraires, d'une presse foisonnante. Les sociétés savantes, les fêtes et les cérémonies entretiennent une vie associative active. L'enseignement musical n'est pas à la traîne avec une académie de musique dont la réussite se mesure à l'aune des succès obtenus aux concours nationaux, avec aussi une vie pleine de mouvement, avec enfin une vie lyrique et chorale intense qui constituera un potentiel vocal indispensable à la réalisation des grands concerts. Au total, la vie culturelle lilloise jouit de nombreuses richesses propices au développement de la vie symphonique.

Le décor ainsi planté, dans une seconde partie intitulée *Un conservatisme institutionnel*, l'auteur porte son regard sur les années 1800-1850 dont l'étude s'avère indispensable pour expliquer « les origines sourdes et profondes d'une floraison inégalée de sociétés musicales dans la ville de 1849 ».

Il attire d'abord l'attention de son lecteur sur deux structures privées : la Société des Concerts, plus fréquemment appelée Concert de Lille, et la Société des Amateurs. Fondé en 1726, le Concert de Lille est la plus ancienne société du genre connue à Lille. Pendant la Révolution, elle cesse toute activité pour renaître en 1800 avec l'audition de *La Création* de Joseph Haydn. L'histoire du Concert de Lille, disparu en 1816, est marquée par la volonté de ses membres de perpétuer les usages aristocratiques du concert et par une réticence à s'adapter à un monde nouveau. Cependant, il faut mettre à son actif l'aménagement d'une salle de concert et la fondation d'une école de musique avec laquelle elle fusionne en 1816 sous l'égide de la municipalité donnant ainsi naissance à l'Académie de Musique succursale du Conservatoire royal de Paris à partir de 1826.

La Société des Amateurs, fondée en 1784, refait surface en 1807 après avoir interrompu ses activités sous la Révolution. S'adressant elle aussi à une élite cultivée, elle délaisse la symphonie pour privilégier la musique vocale. Sa disparition prématurée en 1830 serait-elle liée au changement de régime ?

Trois sociétés symphoniques complètent pendant ces années 1800-1850 le paysage musical lillois. À l'inverse de ce qui se passe dans d'autres villes de la région, Douai par exemple, où les sociétés philharmoniques vivent des cotisations de leurs membres mais aussi des subsides accordés par les municipalités, ces trois sociétés lilloises fonctionnent sur un modèle privé strictement autogéré. Elles ne participent donc pas, à l'image de la majeure partie de leurs semblables, au vaste courant d'acclimatation musicale dont la France bénéficie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Existe-t-il à Lille pendant ces années une sphère musicale publique s'adressant aux classes moyennes ? En l'absence d'entreprises pérennes, d'importantes solennités musicales ont contribué à combler le vide. Elles font l'objet d'une

troisième partie : *Les grandes fêtes symphoniques*. On en relève trois : le festival du nord du 18 juin au 2 juillet 1829, le second les 25 et 26 juin 1831, le troisième enfin les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1851. Les chiffres (budget global, effectifs des orchestres et des chœurs, auditeurs) montrent un intérêt croissant des Lillois pour ce type de manifestation. L'analyse des œuvres données met en lumière la très faible attirance pour la musique sacrée, au moins pendant les deux premières manifestations car on note un changement en 1851, et l'absence presque totale des grands maîtres italiens (Bellini, Donizetti) de l'époque.

La quatrième partie de l'ouvrage est consacrée à ce que l'auteur dénomme *Le moment musical 1848* faisant ainsi allusion au tournant qui s'opère alors dans la mentalité des acteurs et des usagers du concert lillois. Deux sociétés illustrent cette mutation. D'abord l'Association musicale de Lille fondée en mai 1849 à l'initiative du violoniste Adolphe Sinsalliez. Cette société, qui entend exprimer les idéaux de 1848 comme le montre la création d'une Société de Secours mutuels, est organisée sur la base de quatre sections : Harmonie, Fanfare, Chœurs et Chant, et surtout Symphonie. Durant les huit années de son existence, l'Association musicale donne 147 concerts réunissant des centaines d'auditeurs. Le choix des œuvres interprétées reflète une riche variété de genres et de styles musicaux. L'Association fait connaître à Lille des artistes issus des grandes scènes parisiennes et contribue indiscutablement au renouveau de la musique symphonique à Lille. Sa disparition brutale, alors que sa dernière saison avait été brillante, semble être le résultat d'un conflit d'intérêts entre la municipalité et d'autres sociétés. La Société de Secours mutuels qu'elle avait contribué à fonder perpétuera son souvenir jusqu'à la fin du siècle.

Section musicale du Cercle du Nord, association fondée en juillet 1848 pour défendre les intérêts du négoce, la Société des concerts est le fruit de l'intérêt de quelques sociétaires pour la pratique de la musique. Officiellement installée en février 1849, elle bénéficie des immenses ressources du Cercle. Coup sur coup sont décidées la construction d'une salle de concert de 500 à 600 places en surélévation des bâtiments abritant le cercle, puis la création d'un orchestre. Le 15 novembre 1851, un concert grandiose inaugure un cycle de grandes manifestations musicales. Pendant ses 27 années d'existence, l'orchestre de la Société des Concerts donne 94 concerts et 50 soirées musicales toutes privées où triomphent le répertoire lyrique, mais aussi le répertoire germanique. Avec l'invitation presque continue de grands solistes internationaux, la Société des Concerts peut être considérée comme la vitrine de la puissance et de la richesse de la haute bourgeoisie lilloise.

La cinquième partie, *Un âge d'or*, embrasse la période qui s'étend des années 1870 à la veille de la première guerre mondiale. Âge d'or parce que ces années connaissent un épanouissement exceptionnel des saisons de concerts s'accompagnant d'une diversification des structures de diffusion de la musique symphonique. En atteste la création des concerts promenades ainsi appelés parce qu'ils sont proposés dans « l'atmosphère conviviale d'un jardin d'été ».

Ils sont organisés par deux sociétés, l'Association des concerts Vauban (1873-1896) et l'Association symphoniques des concerts d'été (1897-1905). Centrés surtout sur l'audition de solistes venant des scènes parisiennes et bruxelloises pendant trente saisons, à raison de deux concerts hebdomadaires au moins, abordant à chaque fois un nouveau répertoire, les concerts promenades connaissent un réel succès. Leur disparition peut s'expliquer par l'émergence dans le XIX<sup>e</sup> siècle finissant de nouveaux

divertissements incitant les Lillois à désertier ce type de concerts donnés au sein d'espaces sans doute agréables mais peu propices à l'écoute d'une musique savante.

Les Lillois peuvent l'écouter en fréquentant les concerts donnés par l'Orchestre et Chœur d'Amateurs. Cette société (1887-1899) marque profondément la vie musicale lilloise par son rayonnement et son originalité. Sans jamais donner de concerts à l'extérieur et privilégiant la musique germanique, en particulier Wagner, elle accède à une réputation internationale. Sa disparition au terme d'une existence qui fut loin d'être uniforme reste inexplicable.

Fondée en 1877 à l'initiative d'un violoniste professeur au Conservatoire, la Société des Concerts populaires, qui n'a de populaire que le nom, est le second pilier de la vie symphonique lilloise. La succession de cinq chefs à la tête de l'orchestre aura une influence déterminante sur le répertoire axé jusqu'en 1890 sur l'interprétation des grands compositeurs contemporains, sur les œuvres pour grand orchestre avec chœurs de 1893 à 1906, sur les prestations des plus grands interprètes du moment de 1906 à 1910, enfin sur la découverte des premières œuvres du répertoire moderne (Debussy) de 1910 à 1914.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, *Trois regards*, l'auteur, en un premier temps, s'interroge sur la préparation d'une saison symphonique et sur l'établissement d'une programmation.

Dans un deuxième temps, il analyse les degrés d'intégration de l'instrumentiste au sein de la société lilloise et de ses particularismes. Il fait trois constats. La distinction entre l'artiste musicien vivant de son art et l'amateur, c'est-à-dire celui qui sans être musicien de profession joue dans un orchestre, s'affirme au cours du siècle. On ne peut cependant, en l'absence d'archives privées, dire à partir de quel moment la pratique musicale fournit les ressources suffisantes pour faire de la musique une profession. À Lille, si le musicien appartient souvent à la classe moyenne, le développement rapide des classes instrumentales du Conservatoire favorise l'accès à la profession de musiciens aux classes plus modestes, à l'exception des ouvriers fort peu nombreux. Enfin, on ne peut dire à partir de quel moment la pratique du divertissement collectif cède la place à une activité rémunérée. Un indice cependant : le défraiement des répétitions en 1849 à l'Association musicale.

Sous le titre, *Écouter et juger*, l'auteur tente de préciser les usages, les comportements, les attentes, les plaintes et les déceptions des auditeurs lillois qui ne représentent qu'une infime partie de la population de la ville. Infime partie souligne l'auteur car jusque dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle il n'est d'auditeurs de musique symphonique que de sociétaires. L'offre publique vers les classes inférieures de la population reste en effet très tardive retardant ainsi leur acculturation. Ce constat demande cependant à être nuancé par les possibilités d'écoute du répertoire transcrit et d'extraits d'œuvres au sein des sociétés orphéoniques ouvertes au monde ouvrier.

En ce qui concerne le goût musical de ceux qui ont accès à la musique symphonique, l'auteur note des constantes. C'est d'abord l'admiration inconditionnelle pour le répertoire de Berlioz, reflet de l'attraction des auditeurs lillois pour des œuvres mobilisant d'importantes masses symphoniques. C'est ensuite le goût prononcé pour la musique allemande, Mozart, Beethoven, Wagner et dans une moindre mesure Schubert, Schumann et Liszt. Il faut aussi noter la place accordée aux compositeurs

interprètes français qui se font les agents de diffusion de leur musique, ce qui d'ailleurs n'est pas propre à Lille.

L'auteur note aussi l'attrait dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, à un moment où les républicains de gauche et les socialistes dirigent la ville, pour les œuvres d'inspiration religieuse. La présence d'une bourgeoisie militante au sein des deux grandes formations symphoniques du moment n'y est pas étrangère.

Guy Gosselin signale également l'existence d'une critique avisée, cultivée dont l'étude en profondeur reste à mener.

Enrichi de nombreuses illustrations, l'ouvrage de Guy Gosselin présente une impressionnante série d'annexes avec un tableau synoptique des principales sociétés de concerts entre 1800 et 1914, de courtes notices biographiques des musiciens ayant joué un rôle dans la vie symphonique lilloise, une liste des interprètes venus à Lille entre 1800 et 1914 parmi lesquels nous avons retrouvé un certain John Field dont on peut à nouveau écouter les concertos pour piano et orchestre, la liste des compositeurs venus interpréter leurs œuvres, l'œuvre de Wagner au programme des sociétés symphoniques et enfin une chronologie comparée de faits marquants de la vie symphonique lilloise et d'événements symphoniques à Paris et en province.

Au total, l'ouvrage de Guy Gosselin dont le présent compte rendu ne fait pas ressortir toute la richesse est une recherche solide mettant parfaitement en lumière les différentes facettes de la vie symphonique dans une ville au contexte social défavorisé. Il faut souhaiter que d'autres études de ce type voient le jour. Elles sont indispensables pour la réalisation de cette histoire de la vie symphonique provinciale au XIX<sup>e</sup> siècle que l'auteur appelle de ses vœux.

Philippe Marchand

Jean-Louis VAN BELLE, *Un grand penseur toujours d'actualité: Henri Lambert (1862-1934), maître de verrerie, économiste, sociologue, grand réformateur, philosophe, visionnaire*, Braine-le-Château, Éditions La Taille d'Aulme, 2010, 420 p.

Auteur de nombreuses publications sur les pierres lapidaires en Belgique et dans le Nord de la France, président du Centre international de recherches glyptographiques, Jean-Louis Van Belle consacre ce livre de grand format, richement illustré, à un maître de verrerie belge du début du XX<sup>e</sup> siècle, Henri Lambert – à ne pas confondre avec le représentant de la dynastie bancaire du même nom – davantage connu pour ses prises de position dans le débat public que pour son activité d'industriel. Adoptant la même orientation, l'ouvrage met l'accent sur les nombreux écrits d'Henri Lambert, longuement cités. Il est en effet l'auteur de multiples projets de réforme concernant le droit de vote en Belgique, l'organisation des sociétés commerciales et des associations, le statut du Congo, le régime des échanges internationaux. À partir de 1914, depuis les États-Unis où il s'est réfugié pour toute la durée de la guerre, il se consacre surtout aux conditions du retour à la paix. Or, toute cette activité foisonnante ne lui a jamais valu que des succès d'estime. Il n'a pas davantage réussi à convaincre le gouvernement belge avant 1914 de réformer le système électoral pour qu'y soient représentées les différentes catégories d'intérêts qu'il n'a persuadé le président Wilson de mettre au premier rang de ses Quatorze Points, non pas l'abaissement, mais la disparition complète des barrières douanières. Du moins ces diverses occasions l'ont-elles mis en contact avec les représentants de nombreux

milieux : libéraux français comme Yves Guyot, le directeur du *Journal des économistes* ; publicistes britanniques comme Norman Angell, l'auteur en 1910 de *La grande illusion* où la croissance des échanges internationaux devient un facteur rendant impossibles les confrontations armées entre les nations ; pacifistes américains comme David Starr Jordan, président de la *World peace conference*, qui l'introduit auprès du colonel House, donc indirectement auprès de Wilson. Il a tenu également un rôle aux côtés du sénateur belge Henri La Fontaine, futur Prix Nobel de la paix, lors de la fondation à Paris en 1911 de la Ligue du libre-échange devenue sept ans plus tard à Boston l'*International free trade league*. Mais son action publique n'en reste pas moins marquée par l'échec. Pourtant l'homme mérite d'être étudié. D'abord, en tant qu'industriel : farouchement individualiste, hostile aux groupes et aux ententes, critique vis-à-vis de la société anonyme à laquelle il reproche de déresponsabiliser le capitalisme, il est aussi le constructeur en 1901, à Lodelinsart près de Charleroi, d'une verrerie dotée d'un four gigantesque, surnommée « le Barnum », qui permet de réaliser des gains massifs de productivité dans la fabrication du verre à vitre. Ensuite, en tant que membre de la haute société belge : héritier d'une verrerie familiale, ayant reçu une éducation soignée, pour partie à l'étranger, diplômé de l'École des mines de Liège, il est le beau-frère de Georges Despret, le directeur de la Fabrique de glaces de Jeumont, ce qui le rapproche du patronat verrier français, et l'époux de l'une des héritières de la famille Mondron qui figure parmi les principaux actionnaires de Solvay. Entamant sa carrière au lendemain de la grande explosion sociale de 1886 qui a fortement secoué le patronat wallon, il la termine au début des années 1930, après avoir dû accepter l'intégration de son entreprise dans l'Union des verreries mécaniques belges. Cet homme aux opinions originales et isolées rejoint ainsi, en un paradoxe que l'ouvrage suggère sans suffisamment l'explicitier, une évolution générale. Même si le livre contient quelques erreurs fâcheuses (Bessemer, « ingénieur allemand » ; le *Lusitania*, « paquebot américain » ; l'Organisation mondiale du commerce, « lancée à San Francisco en 1946 »), il n'en représente pas moins une biographie intéressante qui sera utile à tous ceux qui s'intéressent au monde patronal belge durant les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle.

Jean-François Eck

Jacques PRÉVOTAT, Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS (dir.), avec la collaboration de Jean-Marc GUISLIN, *Les « Chrétiens modérés » en France et en Europe 1870-1960*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2013, 485 p., 34 €.

« Chrétiens modérés » : voilà bien un concept sujet à caution dès l'énoncé, tant le transfert, du politique au religieux, de l'idée de modération ne va pas de soi. Aussi Jacques Prévotat et Jean Vavasseur-Desperriers, qui, avec la collaboration de Jean-Marc Guislin, ont été les organisateurs, en 2005 et 2006, du colloque dont ce livre recueille les actes, ont-ils eu le souci primordial de la définition de leur objet, à laquelle est consacrée toute la première partie du volume, au moyen, en particulier, d'une importante contribution d'Émile Poulat. Il y rappelle entre autres que, dans un pays catholique comme la France, la République n'aurait jamais pu s'établir sans le consentement d'une certaine composante du catholicisme, qu'on ne saurait toutefois caractériser par sa pure et simple opposition au catholicisme intransigeant, modèle dominant dans l'Église à partir de la Révolution : il existe en effet une certaine forme de modération au sein même de l'intransigeantisme, comme le prouve le Ralliement. Mais la réflexion sur les chrétiens modérés ne pouvait tout de même pas ne pas

reprendre le vieux dossier du catholicisme libéral ; c'est ce que fait Odile Rudelle, en revenant sur l'histoire du *Correspondant* et à la faveur au moins relative qu'il professa pour les lois constitutionnelles de 1875. Reste que l'une des excellentes idées de l'ouvrage est d'avoir voulu étendre l'enquête hors des frontières de la France. Francesco Traniello rappelle ainsi que l'historiographie italienne connaît des « cléricos-modérés » qui, en gros, furent ces catholiques qui, sous Giolitti, acceptèrent, contre dividendes, de soutenir les candidats libéraux pour faire pièce aux socialistes. Winfried Becker retrace l'expérience allemande, évidemment capitale pour toute réflexion sur ce thème, puisque fondée *ex professo* sur une revendication de centrisme, tandis que Michaël Sutton s'intéresse aux libéraux anglais du XIX<sup>e</sup> siècle : car, s'il est vrai que le second printemps de l'Église catholique en Grande-Bretagne fut avant tout marqué par un ultramontanisme et une intransigeance que symbolise la haute figure de Manning, il n'en demeure pas moins qu'il existait, à côté de ce courant majoritaire, lui-même sans cesse grossi par le flot de l'immigration irlandaise, une sensibilité différente, qui s'exprima un temps, autour de Newman, puis de Lord Acton, dans la revue *The Rambler*, ouvertement libérale – une sensibilité qui devait beaucoup à l'esprit modéré de la tradition *old Catholic* anglaise, comme à la politesse raffinée de la société victorienne. Très riche d'enseignements aussi, la contribution d'Emiel Lamberts sur la Belgique : le royaume naquit en effet de l'alliance du catholicisme le plus militant et du libéralisme ; mais au sein de l'Église s'affrontaient les deux tendances intransigeante et libérale, dont la réconciliation s'opéra toutefois lorsque les anticléricaux s'attaquèrent à l'école. De là, la victoire électorale des catholiques en 1884, dont le paradoxe fut d'entraîner une modération générale du catholicisme belge, puisqu'étant désormais au pouvoir, il n'avait plus besoin de réclamer la catholicisation de celui-ci. Mais un phénomène comparable eut lieu également après la première guerre mondiale, lorsque l'Action catholique, née à cette époque en Belgique du militantisme catholique le plus déterminé, devint peu à peu, surtout après 1945, la porteuse d'un progressisme hostile aux idéaux intransigeants de reconquête chrétienne de la société. Enfin Benoît Pellistrandini évoque le chemin de croix du catholicisme modéré dans une Espagne déchirée entre anticléricalisme rabique et catholicisme d'Inquisition ; il souligne à cet égard combien une institution que la fantasmagorie contemporaine classe, sans autres attendus, à droite, telle que l'*Opus Dei*, a en fait concrètement contribué à permettre à l'Espagne d'échapper à cet écartèlement – et Dieu fasse que cela dure.

La deuxième partie du volume est tout entière consacrée aux évolutions françaises, sous la Troisième République tout d'abord. Jean-Marc Guislin y montre le rôle fondamental que jouèrent les catholiques modérés dans la mise en place du régime, avec des personnages comme Wallon et Dufaure – auxquels je me demande s'il ne faudrait pas, au fond, ajouter Mac-Mahon, si injustement traité par la routine historiographique. Daniel Moulinet étudie l'apprentissage de la modération peu à peu vécu par les membres des Comités catholiques, à l'origine des plus intransigeants, mais qui hébergèrent un jour jusqu'à un Jacques Piou, qui, à l'époque du Ralliement, fut le catholique le plus notoire à essayer d'en jouer le jeu (Évelyne Janet-Vendroux). Un autre fut le Lyonnais Édouard Aynard, auquel Bruno Dumons consacre une riche contribution. Les reclassements qui suivirent 1914 sont étudiés par Xavier Boniface (« Les chrétiens modérés et l'idée de patrie, 1919-1926 »), Philippe Castermans (sur la rencontre entre Jonnart et Mgr Julien), Corinne Bonafoux (la FNC comme conservatisme modéré), Jean-Claude Delbreil (Robert Cornilleau et le PDP), Yves Palau (la

genèse d'un catholicisme républicain entre les deux guerres). Mais le rôle capital que joua le MRP sous la quatrième République explique l'abondance des communications qui traitent de cette période : Laurent Ducerf parle de la doctrine économique, ou de l'absence de doctrine économique, des démo-chrétiens ; Gilles Richard se penche sur le CNIP pour éclairer le lien, rien moins que naturel, entre chrétiens modérés et partis modérés, la communication de Bruno Béthouart sur l'héritage des chrétiens modérés sous la IV<sup>e</sup> reprenant utilement l'ensemble de la matière.

Une dernière section de l'ouvrage est composée d'études portant sur des figures individuelles, illustres ou non, représentatives à un titre ou à un autre de cette mouvance : Constant Grousseau (Bernard Ménager), Eugène-Melchior de Vogüé (Jérôme Grévy), Anatole Leroy-Beaulieu (Huguette Le Béguec), Marc Sangnier (Denis Charbit), Joseph Delachenal (Christian Sorrel), Georges Pernot (Jean Vavasseur-Desperriers), Étienne Borne (Sylvain Tranoy), Étienne Gilson (Jacques Prévotat).

Ce fort volume constitue donc sans conteste un ensemble d'une grande richesse intellectuelle, qui fera référence à l'avenir pour toute recherche sur ce thème. Si toutefois je devais absolument, pour rendre justice au genre de la recension, faire état de quelques regrets, le premier serait pour déplorer l'absence d'une réflexion plus approfondie sur le lien entre modération chrétienne et naissance de l'œcuménisme. Le thème, à la vérité, n'est pas complètement absent : dans la première partie, André Encrevé conclut de son étude du protestantisme sous la Troisième République qu'aux débuts du régime, les protestants ne sont quasi jamais dans le camp de la modération, taradés qu'ils étaient de désirs de revanche depuis la Révocation. Au plus leur anticléricalisme se distingue-t-il parfois, par moins de foncière irrégion, de celui des anticléricaux d'origine catholique. Dans la deuxième, Francis Python suggère tout ce que l'allégeance de l'évêque de Fribourg, Mgr Besson (1920-1945), envers les autorités de la Confédération, put avoir de dimension proto-œcuménique ; mais il me semble que le sujet eût mérité une étude à part entière, qui n'eût oublié ni Guizot, ni le duc Albert de Broglie, ni même le prince Clovis de Hohenlohe.

L'autre grand absent me paraît être le consalvisme. Alors qu'Émile Poulat, je le disais tout à l'heure, souligne avec raison que l'intransigeantisme catholique a toujours comporté une certaine capacité à la modération, il est regrettable que nul n'ait marqué plus fermement que la chose a été vraie dès la formation du catholicisme intransigeant, c'est-à-dire dès la Révolution française, puisque la signature du concordat avec la République par le cardinal Consalvi, en 1801, combine refus intransigeant des principes révolutionnaires condamnés par Pie VI, et souplesse tactique dans l'application diplomatique de cette ligne de conduite. Le Ralliement de 1890 n'est qu'une deuxième édition de cet original, et le prétendu *Second Ralliement* d'après 1918, sous le régime duquel nous vivons toujours, en est donc, en vérité, la troisième : le premier Ralliement, c'est le Concordat.

Fabrice Bouthillon

Lieve GEVERS, *Jezuïten, bisschoppen en flaminganten. Documente uit kerkelijke archieven over de controverse rond het taalregime in het katholiek middelbaar onderwijs, 1900-1906*, Académie royale de Belgique, Commission royale d'histoire, Collection grand in-8°, t. C14, Bruxelles, 2008, LI-176-XII p.

On connaît l'intérêt de l'auteur, professeur d'histoire du christianisme à la Faculté de théologie de la Katholieke universiteit Leuven, pour le mouvement flamand et, plus particulièrement, pour tout ce qui touche à l'enseignement. C'est ainsi qu'en 1980 déjà – c'est une de ses premières publications – Lieve Gevers avait publié un gros volume de 426 p. de documents ecclésiastiques relatifs à la question de l'enseignement en flamand, et du mouvement en faveur de cet enseignement, en Belgique entre 1830 et 1900 (*Kerk, onderwijs en Vlaamse beweging. Documenten uit kerkelijke archieven over taalregime en vlaamsgezindheid in het katholiek middelbaar onderwijs 1830-1900*), paru dans les *Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 89. Leuven-Paris, Nauwelaerts). Le présent recueil de documents (*Jésuites, évêques et militants flamands. Documents issus d'archives ecclésiastiques au sujet de la controverse concernant le régime linguistique de l'enseignement moyen catholique. 1900-1906*) s'inscrit en quelque sorte dans le prolongement de ce premier travail.

L'ouvrage commence par une introduction contextuelle qui éclaire le projet de l'auteur. Rappelons, à l'intention du public français, que le Royaume de Belgique fondé en 1830 est un état unitaire centralisé, dont la seule langue officielle est le français, la langue des élites censitaires qui exercent le pouvoir. En Flandre comme en Wallonie, cependant, les populations continuent de s'exprimer dans leurs dialectes germaniques et romans, ce qui va poser de plus en plus question en Flandre, parallèlement au mouvement général de démocratisation de la société (développement de l'enseignement, abaissement du cens électoral, suffrage universel tempéré, etc.). Le mouvement flamand, qui se constitue dès les années 1840, milite pour la reconnaissance du flamand dans tous les secteurs de la vie sociale, ce qui ne se fait pas sans résistance de la bourgeoisie francophone, tant du Nord que du Sud du pays. Une des pierres d'achoppement est la diversité des dialectes « flamands », qui, coupés des Provinces-Unies depuis les guerres de religions, n'ont pas participé au processus d'unification linguistique qui aboutit au néerlandais standard ou A.B.N. (*Algemeen beschaafd Nederlands*, littéralement le « Néerlandais général civilisé »).

Les choses évoluent à partir de 1873 : des lois sont votées sur l'emploi du flamand en matière judiciaire (1873), dans l'administration (1878), dans l'enseignement moyen officiel (1883), dans la procédure répressive (1889), et enfin, dans les actes législatifs (loi De Vriendt-Coremans de 1898, dite « loi d'égalité », qui reconnaît au flamand le statut de seconde langue officielle). Dans le domaine de l'enseignement, précisément, la loi de 1883, avait introduit l'emploi obligatoire (mais partiel) du flamand dans l'enseignement moyen officiel (le flamand devenait la langue véhiculaire des sections préparatoires et devait être utilisé dans les cours de langues ainsi que dans l'enseignement d'au moins deux autres matières). Ce progrès relatif n'était cependant pas de nature à donner satisfaction aux flamingants, dans la mesure où l'enseignement libre catholique, majoritaire en Flandre, restait exclusivement francophone. C'est ce qui avait amené le député Edward Coremans à déposer, le 26 novembre 1901, une proposition de loi qui imposait les mêmes dispositions à l'enseignement confessionnel. Indépendamment du travail parlementaire, qui s'étalera

jusqu'en 1910, le projet souleva d'innombrables réactions, notamment du côté catholique. Dans ce contexte, la nomination de Mercier au siège de Malines en 1906 réveilla les espérances des militants flamands, qui, sur base de son professorat à Louvain, plaçaient en lui de grands espoirs. Ils devaient dès lors être déçus par la prise de position des évêques, qui, avec leurs *Instructions aux directeurs et aux professeurs des collèges libres d'humanités* (1906) ne cherchaient en fait qu'à temporiser.

C'est un échantillon de 76 de ces réactions, qui couvrent la période allant de la proposition de loi aux *Instructions*, dont l'auteur propose ici la lecture. Les documents, présentés dans l'ordre chronologique, proviennent des archives des jésuites (Heverlee), des joséphites (Gramont) et des archives diocésaines (Bruges, Liège et Malines). Ils offrent un parcours passionnant à travers une matière passionnée, et permettent de saisir l'ampleur de tensions qui conservent leur part d'actualité... L'ouvrage est accompagné d'un index des noms de personnes et de lieux, et fournit d'abondantes notes éclairant la lecture.

Luc Courtois

Michel LEYMARIE, *La preuve par deux, Jérôme et Jean Tharaud*, Paris, CNRS Éditions, 2014, 400 p.

Les frères Jérôme (1874-1953) et Jean Tharaud (1877-1952) ont cosigné de très nombreux articles et une cinquantaine de livres. « Nous n'avons jamais écrit une ligne l'un sans l'autre », a déclaré Jérôme. Oubliés aujourd'hui, ils ont été très lus par leurs contemporains, certains de leurs ouvrages s'étant vendus à 200 000 exemplaires. Ils demeurent pour les historiens d'importants témoins de leur temps.

Originaires du Limousin, les deux frères terminent leurs études à Paris: Jérôme entre à l'École normale supérieure en 1895, Jean est diplômé de l'École libre des Sciences Politiques en 1901. Amis de Péguy au temps de l'Affaire Dreyfus et des débuts des *Cahiers de la Quinzaine*, grands voyageurs, ils connaissent la notoriété dès 1906 avec le prix Goncourt décerné à leur roman *Dingley*, du nom d'un héros qui ressemble à Kipling. Secrétaires de Barrès à partir de 1904, ils trouvent en lui un maître dont ils partagent le nationalisme.

Mobilisés en 1914 dans la 94<sup>e</sup> division d'infanterie territoriale, les Tharaud, qui évoqueront leurs souvenirs de guerre dans *Une Relève* (Plon, 1924), sont sur le front de l'Yser dans la boue pendant l'hiver 1914-1915, puis dans l'Aisne au printemps 1915 et en Champagne en 1916. En avril 1917, ils sont à nouveau sur l'Yser et « autour d'eux, la bataille est formidable ». Peu après, ils sont mutés au Maroc à la demande du général Lyautey. Les voilà devenus chantres de Lyautey et de « la plus grande France » dont ils font la propagande. Tandis que Barrès en 1917 cesse d'être antisémite en rendant hommage au patriotisme des juifs, les Tharaud colportent dans l'Entre-deux-guerres un antisémitisme obsessionnel qui, joint à leur nationalisme, les rapproche de *l'Action française*. En 1921, leur livre *Quand Israël est roi* dénonce le rôle néfaste des juifs dans la révolution hongroise du printemps 1919 et se vend à plus de 100 000 exemplaires. Reporters à travers l'Europe, ils traquent les juifs, et en 1933 minimisent les persécutions commises par les nazis en publiant *Quand Israël n'est plus roi*, ouvrage qui suscite des protestations.

Admirateur de Mussolini, Jérôme Tharaud suit en 1935 pour *Paris-Soir* la guerre d'Éthiopie à Addis-Abbeba. Il méprise les Abyssins et à son retour en janvier 1936, il est reçu à Rome par le Duce et par le pape Pie XI. S'il fait l'éloge de Mussolini qui « a rendu Dieu à l'Italie et l'Italie à Dieu », il rencontre un pape réservé sur la guerre : « Prière et pénitence. Nous n'avons pas à faire autre chose », lui dit-il. Jérôme observe ensuite « cette immonde tuerie qu'est la guerre civile d'Espagne » en Catalogne républicaine d'abord au mois d'août 1936, puis en septembre en Estrémadure et à Tolède conquis par les nationalistes. Très hostile aux « marxistes », il approuve la croisade de Franco, mais évoque les massacres commis des deux côtés dans cette « cruelle Espagne ».

En 1937 Jérôme enquête pour le journal *L'Époque* en Syrie où il s'inquiète de la fin du mandat français. Voyageant ensuite en Roumanie, il y découvre un profond courant antisémite. Après les accords de Munich du 30 septembre 1938, enquêtant en Italie pour *Paris-Soir*, Jérôme évoque le nouvel antisémitisme d'État de Mussolini qui est critiqué par Pie XI ; il en minimise la portée et constate que les Italiens ne sont pas antisémites et que les 40 000 juifs présents dans ce pays ressemblent beaucoup aux Italiens non juifs. Notre reporter en partance pour Djibouti est arrêté par la police italienne à Gênes pour avoir critiqué le régime fasciste. Libéré, il voyage ensuite en Europe centrale où l'influence de la France décline fortement. Une consolation pour Jérôme : après s'être effacé devant la candidature de Maurras à l'Académie française élu en juin 1938, il est lui-même élu le 1<sup>er</sup> décembre de la même année par une majorité politiquement marquée à droite.

Correspondant de guerre pendant la drôle de guerre, Jérôme parcourt la ligne Maginot « formidable rempart à l'Est », mais « parent pauvre qu'on aurait sacrifié sur la vieille frontière du Nord ». Se souvenant de la boue des Flandres, il se rassure en notant que « le vaste pays plat n'est qu'un immense piège » pour les chars qui « ne pourraient pas évoluer à leur aise dans un terrain aussi mouvant »... En juin 1940, il observe la belle résistance française aux Italiens dans les Alpes et en juillet il découvre « la fin d'un monde » à Vichy (pour l'hebdomadaire *Candide* du 17 juillet 1940).

Patriote et germanophobe, Jérôme se plaint de l'occupation, refuse la collaboration, rejette le discours doloriste et culpabilisateur à la mode, et évite les propos antisémites, Israël étant écrasé. À l'Académie, il rejoint les esprits indépendants Mauriac, Duhamel, Valéry qui entraînent une majorité contre les collaborationnistes, et il fait l'éloge du coq gaulois des clochers, symbole national. Désirant la victoire des Alliés, les deux frères adhèrent en 1944 au Comité national des écrivains.

Après la Libération, Jérôme et Jean Tharaud militent en faveur de Maurras et de Pétain, condamnés à de lourdes peines. Leurs publications se vendent mal et les éditeurs deviennent réticents. Les deux frères écrivent surtout des préfaces et vendent leurs manuscrits. L'auteur, Michel Leymarie, historien des gens de Lettres qui ont marqué ou décrit leur temps, conclut sur l'oubli des Tharaud, dont l'œuvre est devenue en grande partie inactuelle et désuète : ces « hommes furent non pas des prophètes, mais l'écho sonore de leur milieu », ce qui, en revanche, rend leur œuvre intéressante pour les historiens travaillant sur la première moitié du vingtième siècle.

L'ampleur et la variété de la documentation, la richesse des 106 pages de notes, l'index font de ce livre un précieux instrument de travail pour les chercheurs et les curieux d'une époque révolue.

Yves-Marie Hilaire (1927-2014)

Bernard LUDWIG, Andreas LINSEMAN (éd./Hg.), *Frontières et réconciliation. L'Allemagne et ses voisins depuis 1945 / Grenzen und Aussöhnung. Deutschland und seine Nachbarn seit 1945*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2011, 278 p.

Issu des travaux d'un séminaire qui a rassemblé voici quelques années de jeunes chercheurs appartenant aux laboratoires de recherche de l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne et de la Johannes Gutenberg-Universität à Mayence, cet ouvrage rassemble une dizaine de contributions consacrées aux frontières séparant l'Allemagne de ses voisins depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'accent est mis plus particulièrement sur la période postérieure à l'écroulement du communisme en Europe centrale et orientale et à la réunification allemande. Trois contributions traitent des relations de l'Allemagne avec la Pologne, deux avec la France. Les cas de la République tchèque, de l'Autriche, du Danemark, de la Belgique et des Pays-Bas sont chacun étudiés dans une contribution. La problématique du volume, bien mise en valeur en introduction par les directeurs de l'ouvrage, consiste à montrer comment l'on est passé, à des dates variables d'un cas à l'autre, de frontières qui, au lendemain de la guerre, étaient contestées et disputées entre les protagonistes à des espaces de vie qui, aujourd'hui, sont partagés entre les peuples qui y voient, non plus des motifs d'affrontement, mais des gages de réconciliation et de rapprochement. Les diplomates, hommes d'État ou militaires sont ici moins concernés que ceux même qui habitent ces espaces. Aussi les matériaux utilisés par les auteurs dans leurs contributions respectives sont-ils constitués de témoignages, d'enquêtes orales, d'articles de presse, de comptes rendus de réunions, davantage que par des archives au sens classique du terme, en un choix pleinement justifié par le sujet traité. Une seule contribution, d'ailleurs remarquable, celle de Christiane Kohser-Spohn consacrée à l'épuration en Alsace après 1945, utilise prioritairement les sources archivistiques. Chaque contribution adopte sa propre échelle d'observation. Certaines traitent le cas d'une ou plusieurs villes (Kehl, Görlitz, Gronau), d'autres s'attachent à un même ensemble régional (les Sudètes, le Schleswig, l'Alsace). Toutes ont pour trait commun de souligner l'importance fondamentale revêtue par les facteurs culturels, notamment linguistiques, dans la construction d'une identité collective pouvant servir de base à un processus de réconciliation entre d'anciens adversaires. L'exemple de Strasbourg et de Kehl, deux villes étudiées par Julia Putsche, qui subventionnent des programmes d'enseignement bilingue destinés aux enfants dès l'école primaire, est à cet égard éclairant. De même, Nina Jebesen montre comment, héritant d'une frontière particulièrement contestée fixée au lendemain de la première guerre mondiale, les autorités politiques danoises et allemandes ont accordé dès 1955 à la population locale un statut d'autonomie culturelle qui, joint à la pratique d'un même dialecte, a suscité l'apparition d'une véritable conscience régionale commune, ressentie par les habitants eux-mêmes comme plus importante que leurs appartenances nationales respectives. Ailleurs, il est vrai, les enjeux étaient tout autres et les antagonismes plus vifs, comme le long de la ligne Oder-Neisse, étudiée par Pierre-Frédéric Weber et Dominick Pick, ou comme la région des Sudètes, à la population longtemps encadrée par des associations d'expulsés dont l'action est analysée par Ségolène Plyer. La réconciliation y fut plus tardive et, selon les auteurs, resta différée jusqu'à l'arrivée au pouvoir en Europe de l'Est de régimes démocratiques. Une autre question abordée par plusieurs contributions est de savoir le rôle qu'a joué dans l'apaisement des antagonismes la mise en place des eurorégions. Il semble avoir été notable dans plusieurs cas. Ainsi Christine Gundermann souligne le caractère exemplaire de la politique mémorielle mise en œuvre dans l'eurorégion à laquelle appartiennent les deux villes

de Gronau et d'Enschede, situées de part et d'autre de la frontière germano-hollandaise. De même, l'existence d'une Euroregio Meuse-Rhin a, selon Christoph Brüll, contribué à résorber les tensions héritées du passé entre la Belgique et l'Allemagne. Le schéma pourrait devenir identique de part et d'autre de la Neisse, dans les villes de Görlitz et de Zgorzelec, où Elzbieta Opilowka observe la montée des mariages mixtes entre Allemands et Polonais depuis la fin des années 1990. Tout ceci milite en faveur d'une plus large prise en compte du facteur régional en histoire des relations internationales. Celui-ci revêt une dimension mémorielle, voire « transmémorielle » pour reprendre l'expression employée par Anne Dippel à propos de l'Autriche et de l'Allemagne, qui semble tout à fait décisive et vient s'ajouter à d'autres aspects, économiques, sociaux ou politiques, laissés à l'arrière-plan de ce recueil, mais qui justifieraient sans doute d'autres programmes de recherche. Ajoutons pour terminer que de nombreuses cartes facilitent la lecture de cet ouvrage, ainsi que des résumés en français ou en allemand, lui conférant ainsi un caractère authentiquement bilingue.

Jean-François Eck